Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 14/02/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 14/02/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/660703
N° d'annonce : 660703

Cityhold Iconic Youth Hostel SNC

Société en nom collectif au capital de 854.131 €

Siège social : 4 Avenue Hoche 75008 PARIS

839 228 798 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 13 février 2023, le gérant a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 31.207 € pour le porter à la somme de 885.338 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au RCS de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLi1fZQM
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLi1fZQM

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)